

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 2 avril 2024

L'Association des laryngectomisés et mutilés de la voix d'Occitanie (ALMVOc) obtient une subvention de la Fondation du Leem

4^{ème} édition de l'Appel à Projets « Innover dans le parcours de santé »

Dans la prise en charge d'un patient, le traitement est important mais l'accompagnement du patient, son accès aux soins, ou encore la communication entre les différents professionnels de santé qui l'entourent sont essentiels pour optimiser son parcours de soins. Depuis 4 ans, la Fondation des Entreprises du Médicament sélectionne et finance des projets déployés par des organismes d'intérêt général à but non lucratif (associations, universités, établissements de santé...) qui innoveront tout au long du parcours de santé.

Lancé en septembre 2023, la 4^{ème} édition de l'appel à projets « Innover dans le parcours de santé » de la Fondation des Entreprises du Médicament a reçu les candidatures de 57 projets d'organismes d'intérêt général à but non lucratif. Parmi eux, 8 lauréats ont été récompensés dont le projet porté par l'Association des laryngectomisés et mutilés de la voix d'Occitanie « Parcours ALMVOc – VULCANO ».

Parcours ALMVOc - VULCANO (Vulnérabilité du cancer en Occitanie)



Les objectifs du projet sont de :

- **Permettre aux patients éloignés géographiquement de plus de 50km du CRIL (Centre de Rééducation Intensive pour Laryngectomisés) de l'Hôpital Larrey de Toulouse d'être hébergés sur place** au sein d'une résidence hospitalière telle que le Vallon afin de pouvoir rester 3 nuits par semaine et d'éviter de longs et coûteux trajets en VSL quotidiens qui non seulement prennent beaucoup de temps mais occasionnent aussi de la fatigue chez les patients. Ainsi, les patients sont plus concentrés sur leur rééducation et y participent plus sereinement.
- **Déployer les 2 programmes d'éducation thérapeutique des patients existants dans 5 des 32 établissements autorisés** au traitement du cancer ORL de la région.
- **Renforcer la place de l'ALMVOc auprès des équipes soignantes** dans les établissements autorisés à la chirurgie du cancer ORL et maxillo-facial.

Au total, depuis 4 ans, ce sont 40 projets qui ont été soutenus par la Fondation, dans le cadre de l'appel à projets « Innover dans les parcours de santé » au travers d'un financement de plus de 1 million d'Euros. La Fondation récompense des projets qui intègrent :

- La prise en compte des **comportements et déterminants de santé**,
- Le **repérage et la détection des populations ou des situations à risque**,
- Les actions visant à renforcer **l'éducation thérapeutique et/ou l'adhésion** des patients à leur traitement.

Pour sélectionner les projets à soutenir, la Fondation tient compte de multiples critères parmi lesquels notamment leur faisabilité technique et logistique, leur temporalité, leurs modalités d'évaluation (indicateurs...), leur répliquabilité et leurs retombées potentielles. Les projets doivent être mis en œuvre en France et concerne tous les domaines de la santé. Les bénéficiaires sont obligatoirement des organismes d'intérêt général à but non lucratif et les projets doivent participer à l'émergence de solutions innovantes dans le parcours de santé et à leur appropriation par les bénéficiaires.

« Nous sommes guidés par la volonté de permettre l'initiation des projets et d'apporter, via notre soutien, un effet de levier qui puisse inciter d'autres structures à prendre le relais. Nous choisissons des projets qui agissent à toutes les étapes du parcours de soins », précise Thomas Borel – Délégué Général de la Fondation des entreprises du médicament pour l'accès aux soins.

A propos de la Fondation :

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, créée en 2008 par le Leem sous l'égide de la Fondation de France, a pour objectif de soutenir financièrement des projets d'organismes d'intérêt général qui œuvrent pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé en France.

A propos de ALMVOc :

l'Association des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix d'Occitanie est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 10 Janvier 1969 qui a pour vocation de venir en aide aux futurs et anciens opérés du larynx ; car cette opération (ablation du larynx) entraîne des conséquences handicapantes telles que la perte de la voix, des problèmes de déglutition ... et des problèmes psychologiques et sociaux.

Son rôle est d'apporter du soutien moral et d'améliorer la vie quotidienne des patients par des échanges (informations, ressources...) avec d'anciens opérés qui ont un vécu leur permettant d'appréhender ces conséquences plus aisément et d'avoir le recul nécessaire pour vivre le mieux possible avec l'handicap.

Contacts presse :

LEEM

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 - cfernandes@leem.org